

INFORMATION

Pôle Services Urbains

Quartier : Charles Arnould - Clairmarais

Secteur : rue Lecointre

Objet : radar pédagogique

Informations de la Direction de la Voirie, Circulation et Eclairage :

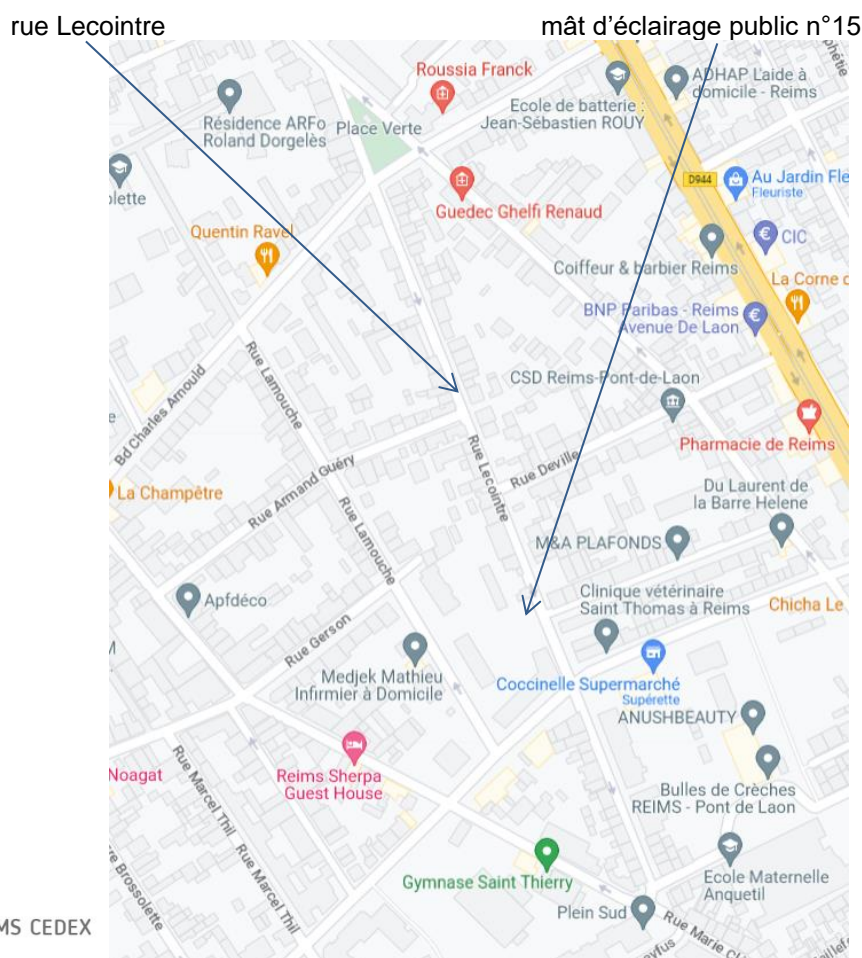
La rue Lecointre est en sens unique de circulation depuis la rue Paul Vaillant Couturier vers et jusqu'à la rue Anquetil.

La vitesse est limitée à 30 km/h entre le boulevard Charles Arnould et la rue Jules Guichard.

Elle constitue une zone 30 entre la rue Jules Guichard et la rue Anquetil.

Afin de sensibiliser les conducteurs et vérifier objectivement le trafic, un radar pédagogique a été positionné au niveau du mât d'éclairage n°15, du 08 au 15 novembre 2023.

Plan du secteur



CS80036 - 51722 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 77 78 79
Fax : 03 26 77 94 33

www.grandreims.fr

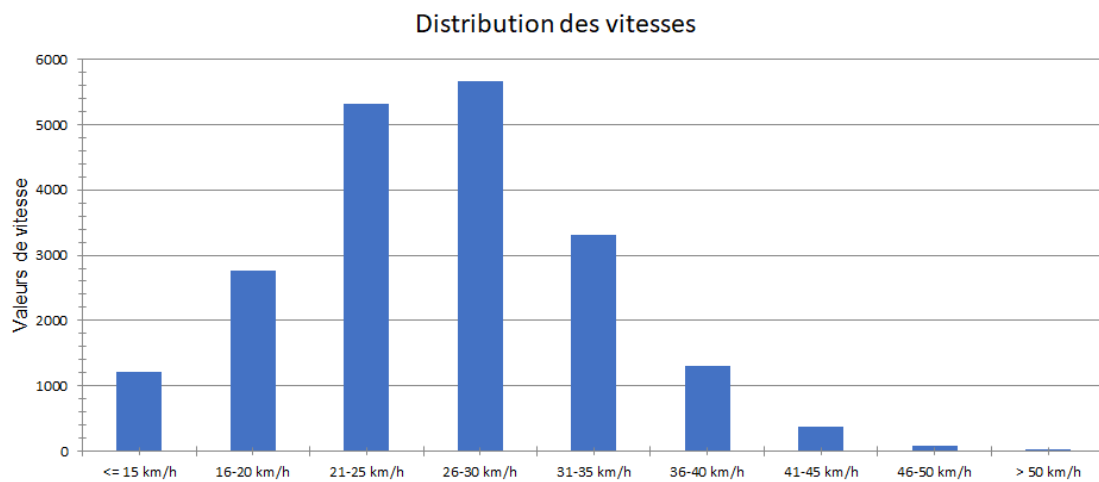


Photo

rue Lecointre, au niveau du mât d'éclairage public n°
Radar pédagogique



Les résultats sont les suivants :



- 25,38% des conducteurs sont en excès de vitesse,
- la V85 (vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules).

Ainsi, les vitesses moyennes constatées ne permettent pas de mettre en évidence des problématiques notoires d'insécurité routière.

De ce fait, il n'est pas envisagé, pour le moment, de réaliser des aménagements spécifiques dans cette rue.

Pour la Présidente,